



La Servante de Dieu Mère Marie  
de la Ferre  
*Première Supérieure de l'Hôtel-Dieu  
de la Flèche, Fondatrice des  
Religieuses Hospitalières de Saint  
Joseph*  
1592-1652

### ***Son enfance***

Marie de La Ferre, issue d'une noble famille du Poitou, naquit en 1592, au manoir seigneurial de La Ferre; et tout annonça par les grâces qui brillèrent en elle qu'elle était appelée à remplir une grande mission: Elle perdit sa mère en bas âge, mais elle eut dès lors le bonheur de se trouver sous la protection spéciale de l'auguste Mère de Dieu. La Vierge Immaculée fit entendre de bonne heure à son jeune cœur des leçons de sagesse et de piété qui portèrent d'heureux fruits. La première et la plus importante fut un attrait intérieur qui l'attacha à Jésus-Christ, caché dans le saint Tabernacle.

### ***Danger quelle court de perdre la foi***

Sous la protection de la divine Marie qui daignait protéger ses jeunes années, elle échappa à l'imminent danger qu'elle

courut de perdre la foi. Car une belle-mère calviniste fit tout en son pouvoir pour lui arracher ce précieux trésor, et lui faire perdre les attraits qu'elle ressentait pour la vertu. Elle eut alors beaucoup à souffrir pour se conserver dans ses bonnes dispositions. Cette dure épreuve la rendit plus ferme dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, et ne servit pas peu à lui faire apprécier de plus en plus les avantages de la vertu.

### ***Danger qu'elle court de se perdre à son entrée dans le monde***

Un autre danger non moins à craindre attendait la jeune Marie à son entrée dans le monde. Une de ses tantes, touchée de ce qu'elle avait à souffrir de la part de sa belle-mère, la prit chez elle, dans le Château de Ruigné, près la Flèche, qu'elle habitait. Cette dame n'avait point d'enfants, et voyant sa jeune nièce richement ornée de ces belles qualités qui pouvaient la faire briller dans le grand monde, la lança malgré elle dans la haute société, afin de lui procurer un parti avantageux. Elle y fut, en effet, l'objet des plus honorables recherches; et elle s'y complut un instant. Mais bientôt la bienheureuse Vierge qui l'avait adoptée pour sa fille bien-aimée, lui fit apercevoir le danger où elle était de se perdre en suivant une telle voie. Elle recula, saisie d'horreur à la vue de l'abîme qui se creusait sous ses pieds, et reprit pour toujours la vie pure et simple pour laquelle notre Seigneur lui faisait sentir un attrait constant. Encore cette fois, elle eut pour rentrer dans la bonne voie et y persévérer de dures persécutions à souffrir. Mais, par la grâce divine qui la soutenait, elle triompha de tous les obstacles par sa fermeté, sa douceur et son dévouement. Elle eut ainsi le bonheur de gagner à la piété ceux qui avaient voulu l'en détourner.

### ***Vertus qu'elle pratique dans le monde***

Dieu, dont la providence est toujours admirable dans la sanctification de ses élus, avait préparé par les croix et les tribulations Marie de La Ferre au ministère de charité qu'elle devait remplir dans la Sainte Église pour

le soulagement des misères humaines. Plus elle avançait dans la carrière de la vie, et plus elle se sentait pressée de ne vivre que pour l'amour de son Dieu, et pour le soulagement de ses membres souffrants. Aussi, se montrait-elle, en toute occasion, un ange dans sa famille et une vraie mère des pauvres. Elle était avide de payer en la personne des malades, les grâces insignes que le Seigneur lui prodiguait dans ses intimes communications, avide de lui gagner des âmes par le zèle ardent qui la dévorait; avide de mortifications, de pénitences et d'humiliations dont elle faisait ses délices, et éprise des charmes que lui faisait éprouver l'esprit d'abnégation et de sacrifice. En retour, favorisée par Dieu des dons célestes qu'il se plaît à répandre dans les âmes qui ne veulent vivre que pour lui, cette humble servante du Seigneur était en grande réputation de sainteté. Aussi, la voix publique la proclamait-elle communément « la sainte Demoiselle ».

### ***Elle se consacre aux soins des malades et fonde pour les soigner la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint Joseph***

Telle était la vie sainte que menait Marie de La Ferre, lorsqu'en 1630, elle reçut du ciel une mission spéciale, celle de fonder une communauté de Religieuses Hospitalières, pour honorer la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, pour le soin des malades, sous la protection du glorieux Époux de la Vierge immaculée. La divine Providence lui adjoignit, pour l'aider à faire cette grande œuvre, Monsieur Jérôme Le Royer de la Dauversière, qui, quoique vivant au milieu du monde, était tout occupé des œuvres de Charité. Dans une communion faite avec des dispositions extraordinaires, la servante de Dieu connut plus clairement encore la volonté divine, qui l'appelait à fonder une communauté nouvelle. La vive impression qu'elle ressentit alors resta à jamais gravée dans son âme et lui indiqua l'esprit du Seigneur dont elle devait être animée toute sa vie dans ce qu'elle avait à entreprendre pour la fondation de sa congrégation religieuse.

### ***Bénédictions que le Seigneur répand sur la nouvelle communauté***

La communauté nouvelle formée à la Flèche, après s'être exercée à la pratique de toutes les vertus religieuses pendant plusieurs années, fut canoniquement instituée en 1643. Les bons sujets qui se présentèrent tout d'abord, pour embrasser le nouvel institut, montrèrent qu'il était selon la volonté de Dieu, qui se plut à lui faire porter les plus heureux fruits en l'arrosant de la rosée céleste. On demanda de toutes parts des essaims de cette ruche bénie ; et, en 1651, la Mère de La Ferre en conduisit un elle-même à Moulins. Elle y gagna bientôt l'estime et la vénération universelle. Des postulantes de choix se présentèrent en foule ; des fondations en faveur des malades et des orphelins se multiplièrent, au nombre desquelles il faut ranger celle de Montréal, qui se fit plus tard au milieu des plus pénibles sacrifices et avec des difficultés de tous genres. Aussi, fut-elle accompagnée de bénédictions particulières, comme le prouvent les fruits abondants qu'elle n'a cessé de produire.

### ***L'Hôtel-Dieu de Moulins est visité par une terrible épidémie, et la Mère de La Ferre y meurt victime de sa charité***

En 1652, une inondation de l'Allier ayant envahi les plus bas quartiers de la ville de Moulins habités par les indigents, une épidémie pestilentielle s'y déclara. Les malades arrivèrent en foule à l'Hôtel-Dieu, et y communiquèrent bientôt la contagion aux Hospitalières. Seule épargnée d'abord, leur mère ne cessa pendant deux mois de passer jour et nuit, sans trêve ni repos, du chevet des malades de l'hôpital aux lits de ses sœurs; et quand elle vit celles-ci rendues à la vie, elle se coucha pour mourir. Mais son âme resta ferme, et de sa bouche expirante sortirent ces touchantes paroles: « Quel bonheur, ô mon Dieu, de vous aimer toute une éternité ! » C'était le 28 juillet 1652.

### ***Dieu fait éclater les mérites de son humble servante***

Après sa mort, ses traits s'imprégnèrent d'une céleste beauté. Revêtue de son habit religieux, et embaumée du seul parfum de ses vertus, elle fut exposée dans l'église de l'Hôtel-Dieu jusqu'au moment de l'inhumation : la foule ne cessa de l'entourer et de lui prodiguer les pieux honneurs que les restes des saints ont le privilège d'inspirer; et, malgré ce concours, malgré la chaleur de la saison et la putridité de la maladie, cause de décès, le corps de la Mère de la Ferre fut déposé en la terre sans qu'aucune trace de décomposition s'y fût montrée, et sans avoir exhalé d'autre odeur que celle de la sainteté. Mais ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que six ans et demi plus tard, c'est-à-dire le 19 décembre 1638, M. Le Royer, voulant procéder à

l'exhumation du corps de cette tendre mère des pauvres malades, qui avait été victime de sa charité, sa dépouille mortelle toute entière reparut au jour parfaitement conservée, telle que la terre l'avait reçue le jour de sa sépulture. En faisant ainsi exhumer le corps de la Mère de La Ferre, M. Le Royer avait l'intention de partager ses restes vénérables entre les diverses maisons de son institut. Il fut saisi d'admiration en voyant que ce corps avait été ainsi conservé; mais persistant néanmoins dans son dessein, il confia à la chaux la dénudation des ossements, interdite à la corruption. Il fallut en employer, à diverses reprises, une énorme quantité et faire ainsi, en quelque sorte, violence au ciel.

### **Maximes et avis de notre Vénérable Mère de la Ferre**

*« Souvenez-vous sans cesse, disait notre digne Fondatrice, de vivre d'une manière digne de votre sublime vocation; vous êtes les filles de la Sainte et paisible Famille, de Jésus, Marie, Joseph; ce sont là les grands et excellents modèles que vous devez tâcher de copier; autant qu'il est possible à une faible créature ».*

*« Que rien de créé ne vous arrête ici-bas; veillez continuellement sur vos pensées et sur vos affections, afin que vous n'en ayez que de Dieu ou pour Dieu ». « Souvenez-vous, mes filles, que nous serons jugées sur nos Règles!... »*

*« Que l'Humilité, la Charité, l'union des cœurs, et les autres vertus qui conviennent à votre état, soient l'étude principale de votre vie ».*

*« Aimez votre sainte vocation, aimez, vos règles; elles sont de Dieu vous n'en pouvez douter; aimez-les donc et pratiquez-les avec exactitude ! ».*

### **Prière pour demander la glorification de Mère Marie de la Ferre**

Dieu qui êtes infiniment saint et la sainteté même, et qui faites briller la sainteté dans toutes vos œuvres, daignez avoir pitié de nous qui ne sommes que des pécheurs, et par conséquent très indignes d'être soufferts en votre sainte présence. Nous nous présentons devant votre terrible majesté, quoique nous soyons écrasés sous le poids de nos misères. Ce que nous osons toutefois vous demander avec une entière confiance, c'est la glorification de votre humble servante, Marie de La Ferre. Oui, ô Dieu tout bon et miséricordieux, ce que nous vous demandons, c'est que vous daigniez la glorifier aux yeux des hommes, en nous accordant les grandes grâces que nous sollicitons par son intercession, afin que la sainte Église puisse juger par les prodiges qui se feront par l'invocation de son nom, que vous l'avez introduite dans vos saints Tabernacles, et qu'elle peut sans crainte de se tromper lui décerner les honneurs de l'autel et faire briller sur son front l'auréole de la sainteté. Nous sollicitons cette insigne faveur par Jésus, Marie et Joseph, qu'elle a tant honorés et qu'elle a si puissamment contribué à faire honorer jusqu'aux extrémités de la terre. Ah ! puissions-nous un jour l'honorer publiquement, comme mère compatissante de tous les pauvres malades. Ainsi soit-il.

**N. B.** Si le Ciel daignait accorder quelque faveur signalée par l'intercession de la très honorée Mère Marie de La Ferre, on vous prie d'en informer les Religieuses Hospitalières de Saint Joseph.